Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 49 (1923)

Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La commission désignée s'est réunie les 1er avril et 16 septembre 1922 pour établir entre autres le programme d'activité, lequel a été soumis à la première assemblée générale du groupe qui eut lieu à Olten le 9 décembre 1922. Les invitations à participer à l'activité du groupe ont été adressées aux ingénieurs ruraux et topographes connus avec prière de s'inscrire auprès du Secrétariat S. I. A., à Zurich [1].

La commission renouvelle aujourd'hui cette invitation à tous les collègues. La finance d'entrée est de 5 fr. et la contribution ordinaire de 5 fr. pour l'année 1923 [2].

B. Programme d'activité.

I. *Orientation des études et stage.*

Le groupe se propose d'examiner les divergences relatives aux études pour ingénieurs ruraux et topographes ainsi que pour les géomètres du registre foncier, puis d'aboutir à un accord entre les groupements intéressés en tenant compte des expériences acquises et des besoins du pays. Le groupe sollicitera la réduction de la durée du stage imposé aux ingénieurs ruraux sortis de l'Ecole polytechnique pour obtenir le brevet de géomètre du registre foncier.

II. *Activité pratique.*

Il est désirable d'augmenter le nombre et de faciliter l'activité des bureaux privés en limitant l'effectif des ingénieurs au service des cantons et en remettant aux bureaux d'ingénieurs privés, plus que par le passé, l'étude et la direction des travaux de l'hydraulique agricole et du génie rural, de manière à stimuler l'activité des uns et des autres dans l'intérêt bien compris des entreprises. Pour l'activité à l'étranger, l'Office technique suisse de placement (S. T. S.) des grandes associations techniques est appelé à rendre de bons services. S'adresser à *Tiefenhöfe 11, à Zürich.*

III. *Activité scientifique.*

Cette activité sera exercée au moyen de conférences à caractère scientifique, professionnel ou pratique, faites à l'occasion des assemblées générales de notre groupe ou à l'occasion des assemblées des ingénieurs ruraux cantonaux, des cours de la *S. I. A.* ou de celles des géomètres du registre foncier. La Commission maintiendra le contact indispensable avec les associations techniques intéressées.

IV. *Publications.*

Les organes officiels pour les communications du groupe sont la *Schweiz. Bauzeitung* et le *Bulletin technique de la Suisse romande.* En outre la *Revue Suisse* des mensurations et des améliorations foncières est à la disposition du groupe. Il paraît indiqué de maintenir le contact avec les milieux agricoles en publiant dans l'annuaire agricole de la Suisse ce qui concerne les questions d'hydraulique agricole et de génie rural qui sont en relation plus directe avec l'agriculture.

C. Assemblée générale 1923.

L'assemblée générale du 9 décembre 1922 a décidé de combiner, dans la mesure du possible, les assemblées générales du groupe avec les réunions annuelles des ingénieurs ruraux cantonaux. Grâce à l'obligeance des collègues genevois, l'assemblée générale de 1923 aura lieu conformément à ce désir. Nous vous adressons l'invitation de participer à l'assemblée générale du groupe et vous adressons en même temps le programme de la conférence des ingénieurs ruraux cantonaux. Ce dernier programme montre que cette conférence, combinée avec des excursions et accompagnée d'exposés, sera très intéressante. Nous espérons que vous donnerez suite, nombreux, à cette invitation et vous prions d'annoncer votre participation le plus tôt possible, au plus tard jusqu'au 10 mai 1923, à M. Zölly, ingénieur en chef, Section de géodésie, du Service topographique fédéral, à Berne, Heinrich Wildstrasse 3, lequel fera parvenir aux participants les communications ultérieures.

Au nom de la Commission :

Le Caissier : H. Zölly. *Le Président :* Prof. E. Diserens.

[1] Pour faire partie du groupe, il est nécessaire d'être membre de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, soit d'une section de celle-ci, soit exceptionnellement comme membre isolé.

[2] Décision de l'assemblée générale du 9 décembre 1922, à Olten.

Communication du Secrétariat.

Le Comité central organisera, à Zurich, avec le concours de professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale, pour la première moitié d'octobre prochain (avant l'ouverture du semestre d'hiver) un cours technique qui durera environ une semaine, pour ingénieurs-mécaniciens et électriciens.

Le Comité central appelle l'attention des membres de la Société sur ce cours dont le programme détaillé sera probablement publié ce mois encore.

S. T. S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Tecnical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telephon: Selnau 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants.

Sont répétés les numéros 91, 93, 95, 96, 97. En outre :

1. Gesucht wird : *Mühlenbautechniker, tüchtiger Planzeichner* in die Filialen einer Firma nach Mailand und Neapel. *Vorherige Praxis bei grossen Mühlenbauanstalten erforderlich.* Italienische Sprachkenntnisse erwünscht, aber nicht unbedingt nötig. 98

2. *Ein jüngerer Analytiker oder Laborant* nach Hamburg gesucht, der im Analisieren auf Alkaloid-Gehalt Erfahrung besitzt. Es ist absolute Beherrschung der Materie erforderlich. 99

3. On cherche pour la France *bon dessinateur architecte de 25-30 ans, connaissant construction et devis.* Traitement de 600-800 francs français. 102

4. *Selbständiger Ingenieur oder Techniker* (Eisenbetonstatiker) womöglich mit Erfahrung im Strassenbau, aushülfsweise für *2-3 Monate.* (Bearbeitung von Strassenprojekten mit grösseren Eisenbetonbrücken). 105

5. *Elektrizitätswerk* der deutschen Schweiz sucht *Elektro-Ingenieur* mit Hochschulbildung und einigen Jahren Praxis (vorzugsweise in einem Elektrizitätswerk). 106

6. On cherche jeune homme, *technicien-dessinateur spécialiste dans la construction des moteurs à combustion interne, Diesel, huile, etc.,* pour Bruxelles d'abord et plus tard pour la France. Traitement initial de 1200-1500 francs belges. Entrée tout de suite. 110

7. Ateliers de constructions métalliques du midi de la France cherchent *Ingénieur spécialiste en charpentes métalliques.* Constructions immobilières, ponts-routes, ponts de chemins de fer, etc.) 111

8. Gesucht zur *selbständigen Leitung eines Projektionsbureaus im* Elsass zu möglichst baldigem Eintritt *älterer Heizungsingenieur.* Bedingung : Langjährige Erfahrungen im Entwurf und Bau von Zentralheizungen und Lüftungsanlagen, (Grossraumheizungen), Abwärmeverwertung, Pumpen- und Fernheizungen. Abgeschlossene theoretische Kenntnisse im Heizungsfach, Mathematiker, flotter Projektant. 112

9. *Bauunternehmung im Elsass sucht tüchtigen, nicht zu jungen Bautechniker mit Praxis für Bauführung und Abrechnung.* Eintritt so bald als möglich. Kenntnis der französischen Sprache erwünscht. (gute, eventuell dauernde Stelle). 114

10. Ateliers de Machines-Outils et Outillages en Belgique cherchent *bon employé, homme d'initiative, travailleur, connaissant* parfaitement le français et si possible langues étrangères, *capable d'assumer fonctions de chef de bureau dans les départements* « Machines Outils et Outillages ». 115

11. Architectes (canton de Neuchâtel) cherchent *Dessinateur architecte* pour relevés et mise de plans au net. *Précision et travail consciencieux.* Aptitudes spéciales pour dessin et décoration pas nécessaires. Entrée immédiate. Occasion de se mettre au courant de travaux très intéressants. 116

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.